



we love technology

DOSSIER D'INFORMATION

(conforme aux spécifications de la loi Abeille et à l'arrêté du 12 octobre 2016)

Concernant la modification d'une installation radioélectrique
pour le site T10037

3 Allée Vauban
92320 CHATILLON

Date : 08/10/2020



SOMMAIRE

1. Courrier adressé au Maire
2. Fiche d'identité du site
3. Fonctionnement d'un réseau mobile
4. Motivations de notre projet
5. Phases de déploiement d'une nouvelle installation
6. Détails du projet :
 - 6.1 Extrait cadastral
 - 6.2 Plan de situation à l'échelle
 - 6.3 Plan de masse
 - 6.4 Vue en élévation
 - 6.5 Photos du lieu avant travaux
 - 6.6 Photomontage du lieu après travaux
 - 6.7 Caractéristiques d'ingénierie du projet
7. Calendrier indicatif des travaux
8. Informations complémentaires
9. Etat des connaissances scientifiques

2. FICHE D'IDENTITE DU SITE

Commune : CHATILLON

Nom du site : T10037

Adresse du site :

3 Allée Vauban 92320 CHATILLON

Coordonnées du site :

X : 597 010.00 Y : 2 423 220.00 Z : 91m

Le projet concerne une :

Installation d'une nouvelle antenne-relais

Modification substantielle d'une antenne-relais existante

Et fait l'objet de :

Déclaration préalable : **oui** **non**

Permis de construire : **oui** **non**

3. FONCTIONNEMENT D'UN RESEAU MOBILE

Un réseau de télécommunication mobile générique se compose de plusieurs cellules adjacentes accueillant chacune une antenne-relais, positionnée sur un pylône dédié ou un point haut existant, communiquant directement avec les terminaux (smartphones, box etc.) dans son périmètre. La zone couverte peut varier d'un demi à plusieurs kilomètres selon le relief et la densité de population environnante.

Le volume de communications simultanées (voix et/ou data) des utilisateurs et l'augmentation des usages ont des conséquences sur la qualité de service. C'est pourquoi les opérateurs de téléphonie mobile sont dans la nécessité d'adapter continuellement le réseau à la réalité de la consommation pour permettre des conditions optimales de communication téléphonique et de navigation internet. Concrètement, cela peut se traduire sur le terrain par des modifications logicielles sur des sites existants sans ajout d'antenne ou par la construction de nouveaux sites 4G/5G, permettant d'assurer la qualité de la couverture, de maintenir un bon niveau de débit.

4. MOTIVATIONS DE NOTRE PROJET

Le déploiement de la 5G se fait dans le cadre des autorisations d'utilisation de fréquences octroyées par l'ARCEP.

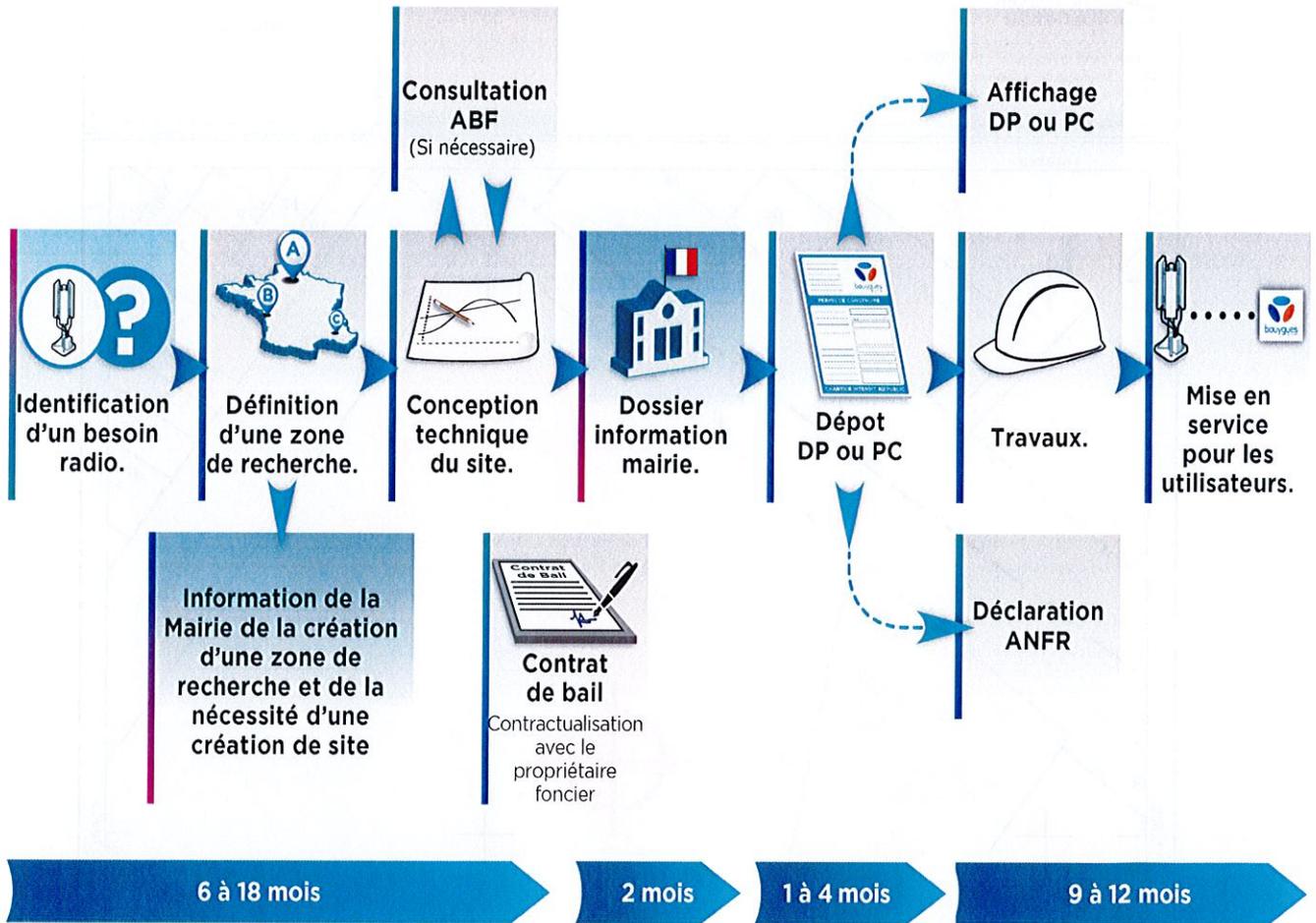
Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette la modification d'une antenne relais pour contribuer à la couverture de votre quartier en 5G.

Ce projet consiste uniquement à installer une nouvelle carte dans le boîtier technique préexistant.

En effet, à travers sa décision n°2017-07341, l'ARCEP autorise Bouygues Telecom à utiliser les fréquences de la bande 2100MHz sans restriction technologique. Cette mise à jour n'implique aucune modification d'émission, ni ajout d'antenne sur le site.

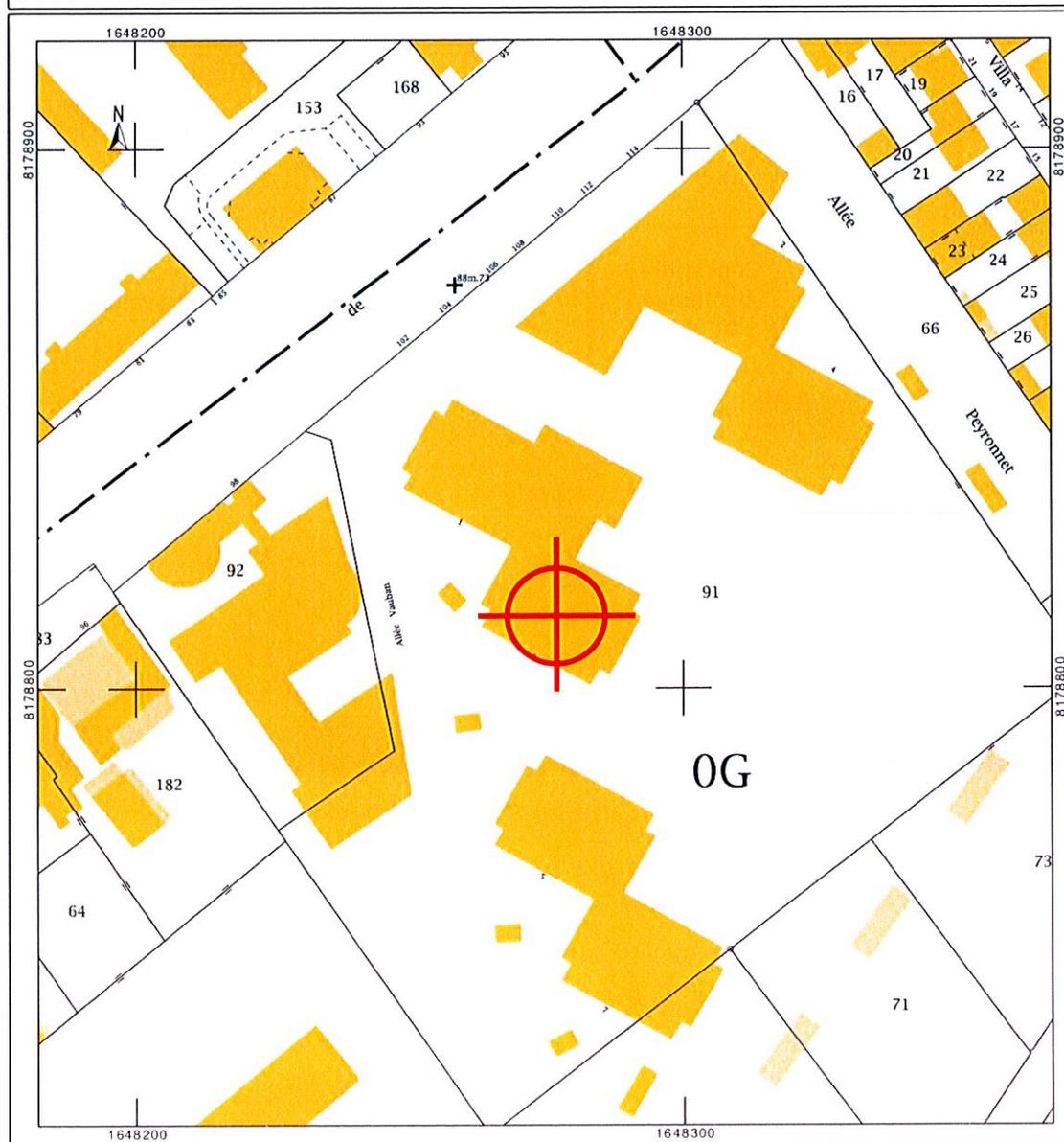
La 5G va donner de l'oxygène au réseau et permettre de surfer rapidement même dans des zones à forte affluence en évitant des effets de saturation. C'est la raison pour laquelle le déploiement de la 5G va démarrer par les grandes villes.

5. PHASES DE DEPLOIEMENT DU PROJET

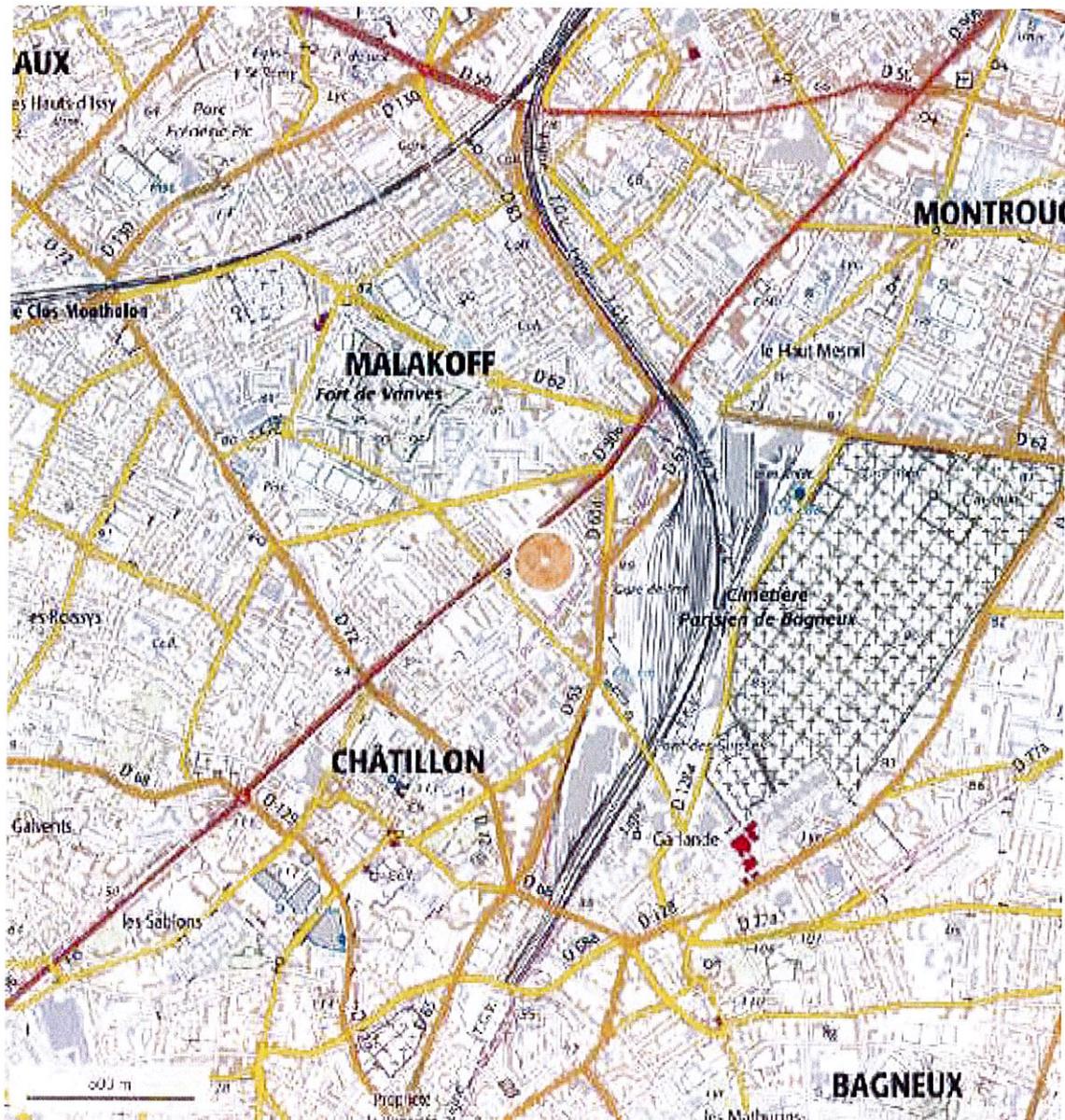


6.1. EXTRAIT CADASTRAL

| | | |
|--|--|---|
| Département : HAUTS DE SEINE SUD | DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL ----- | Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : NANTERRE PTGC des Hauts-de-Seine 235, Avenue Georges Clémenceau 92756 92756 NANTERRE cedex tél. 01 41 37 84 50 -fax ptgc.hauts-de- seine@dgfip.finances.gouv.fr |
| Commune : CHATILLON | | Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr |
| Section : G Feuille : 000 G 01 | | |
| Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/1000 | | |
| Date d'édition : 26/07/2019 (fuseau horaire de Paris) | | |
| Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics | | |



6.2. PLAN DE SITUATION A L'ECHELLE



6.3. PLAN DE MASSE

ETAT EXISTANT

Se référer au DIM précédemment déposé.

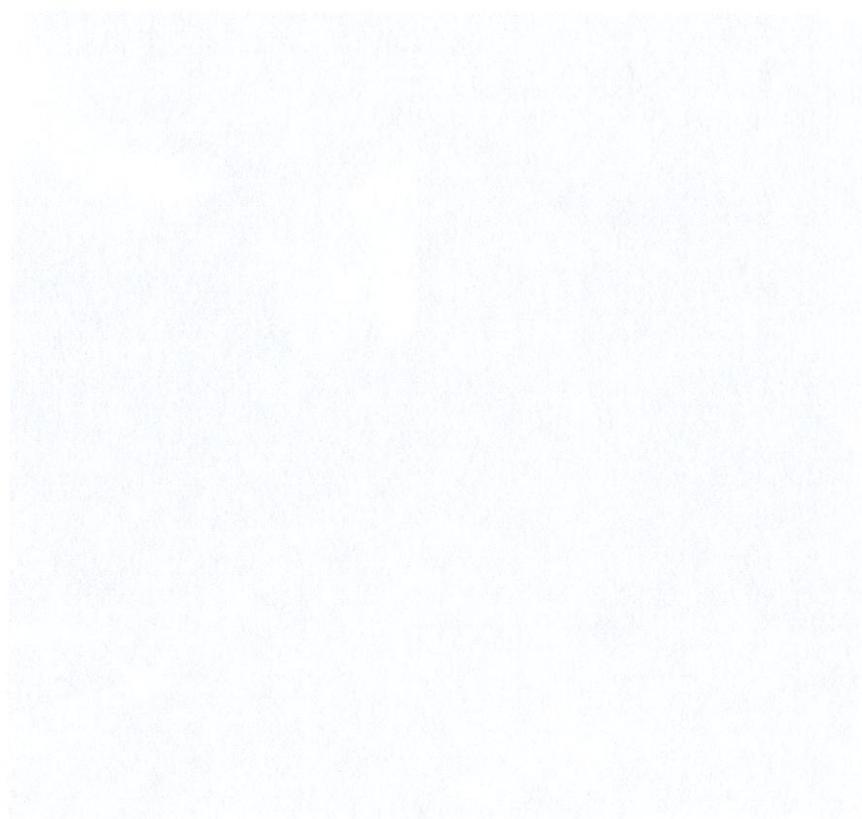
Se référer au DIM précédemment déposé.

6.4. VUE EN ELEVATION

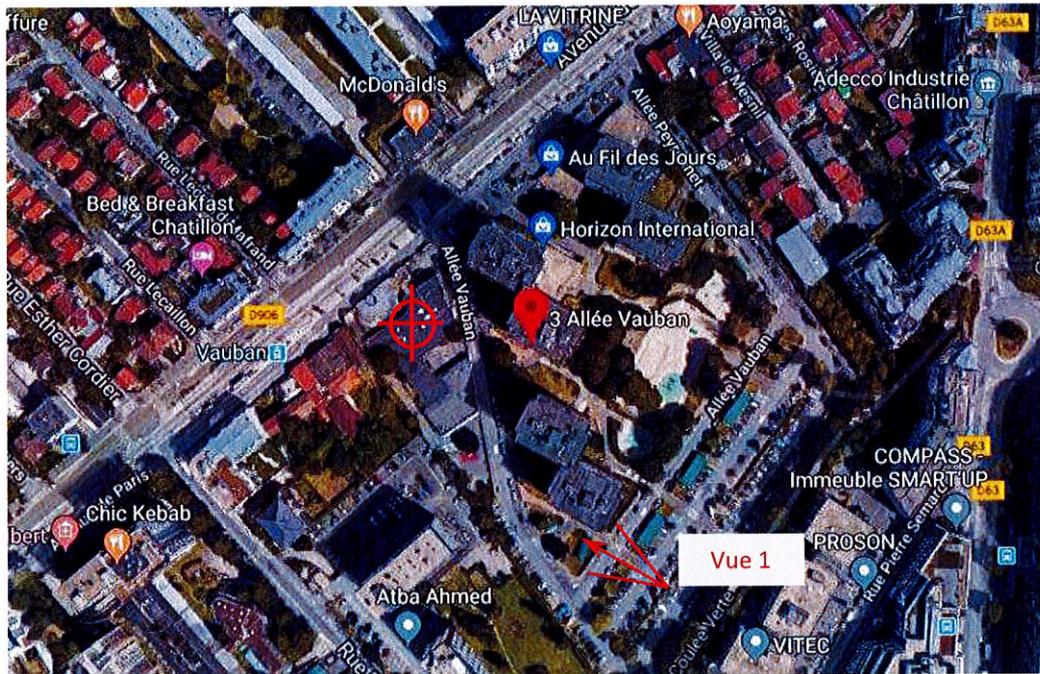
ETAT EXISTANT

Se référer au DIM précédemment déposé.

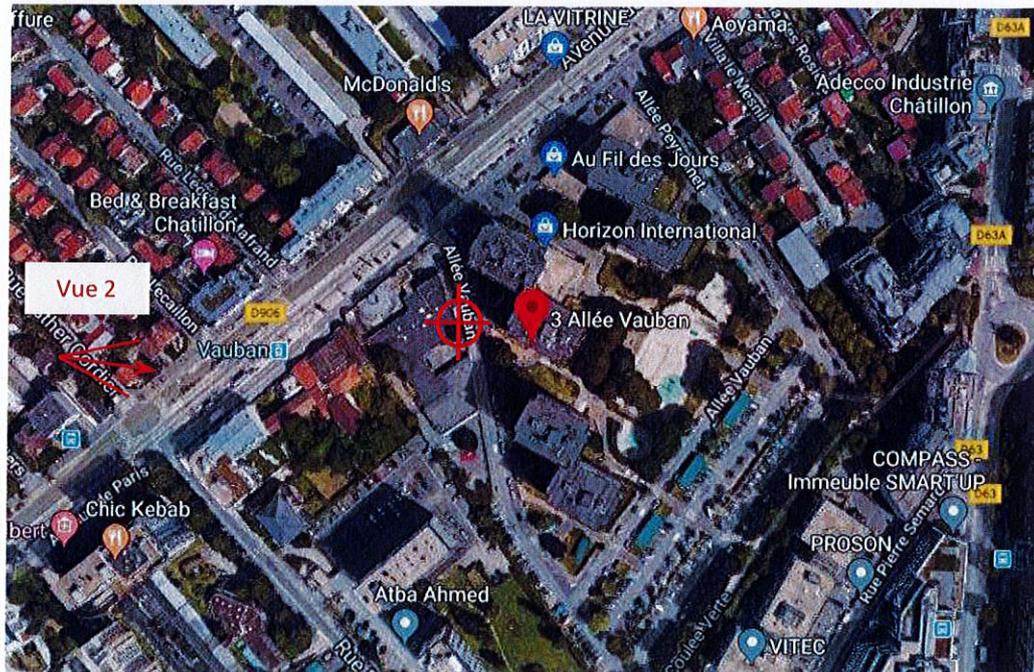
Se référer au DIM précédemment déposé.



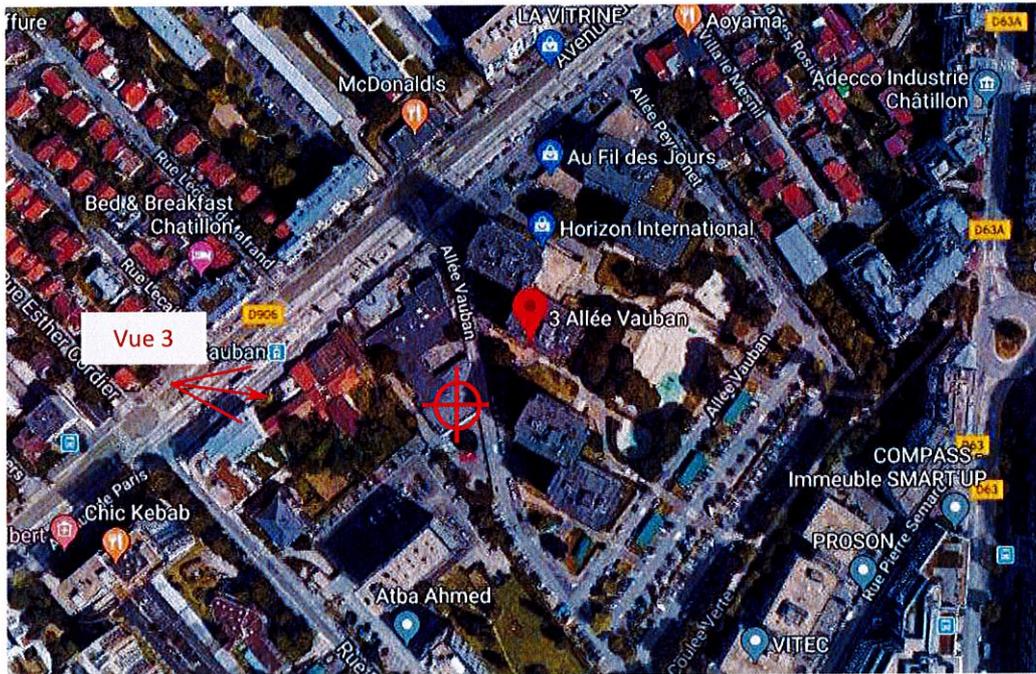
6.5. PHOTOS DU LIEU AVANT TRAVAUX



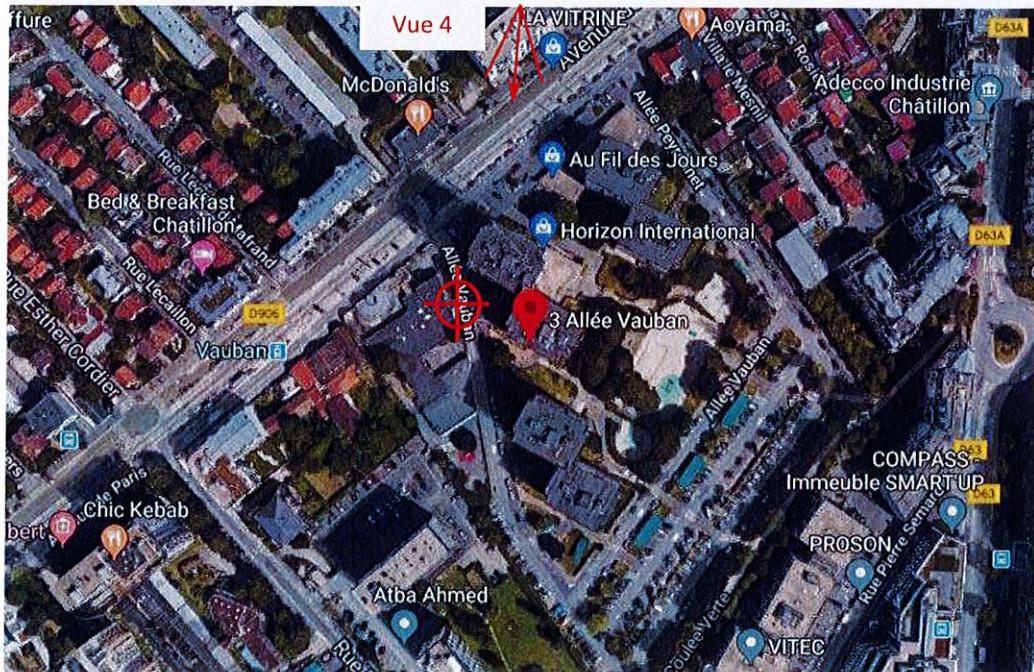
6.5. PHOTOS DU LIEU AVANT TRAVAUX (suite)



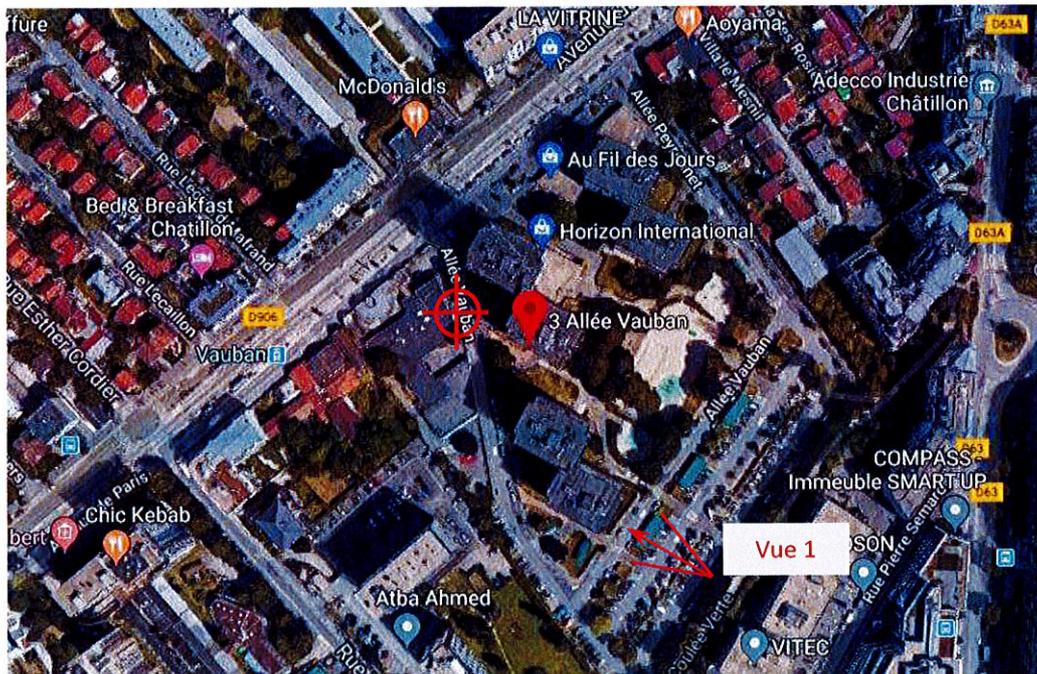
6.5. PHOTOS DU LIEU AVANT TRAVAUX (suite)



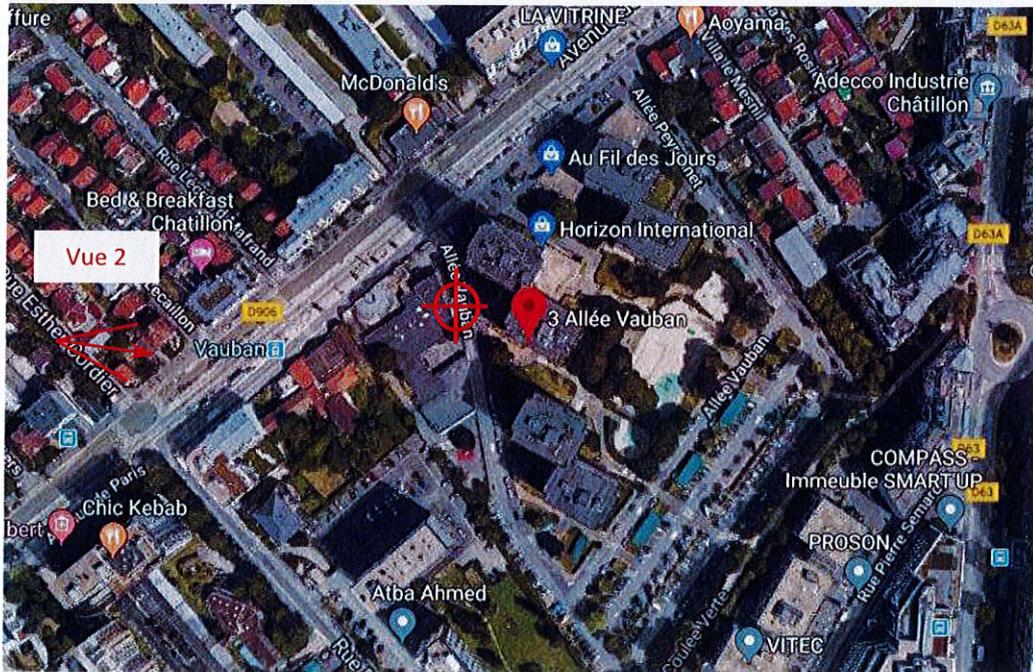
6.5. PHOTOS DU LIEU AVANT TRAVAUX (suite)



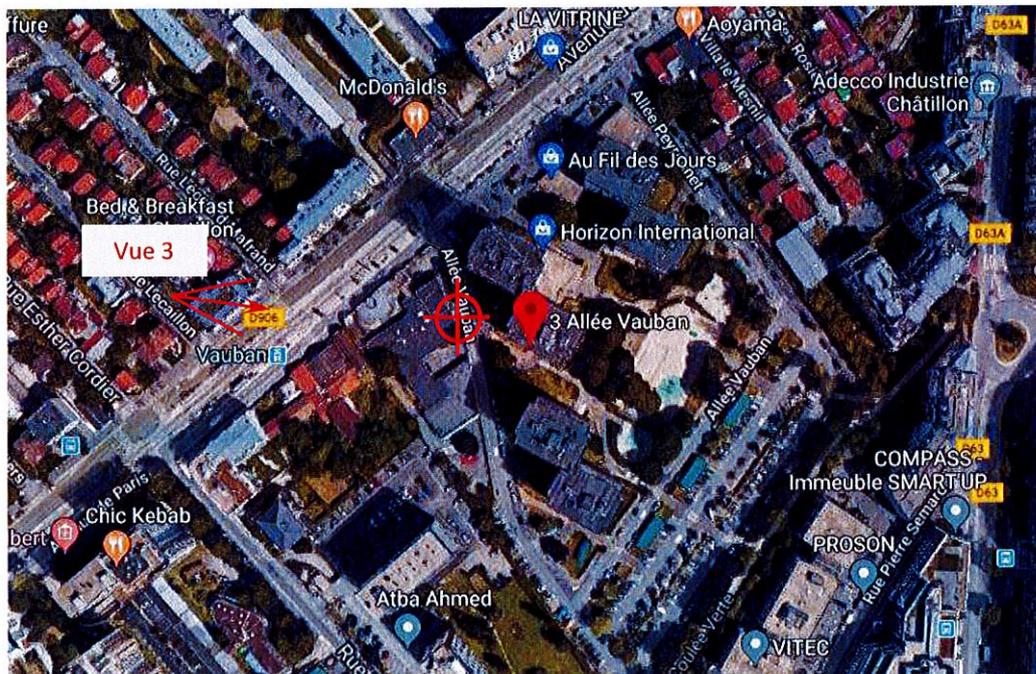
6.6. PHOTOMONTAGE DU LIEU APRES TRAVAUX



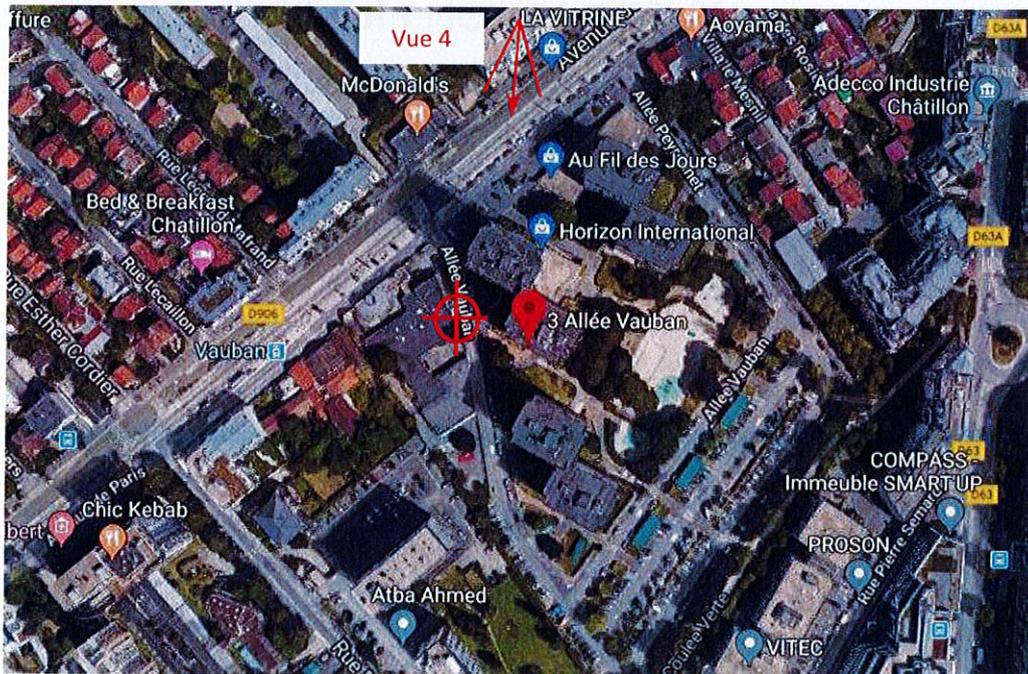
6.6. PHOTOMONTAGE DU LIEU APRES TRAVAUX (suite)



6.6. PHOTOMONTAGE DU LIEU APRES TRAVAUX (suite)



6.6. PHOTOMONTAGE DU LIEU APRES TRAVAUX (suite)



6. 7. LES CARACTERISTIQUES D'INGENIERIE DE L'INSTALLATION PROJETEE

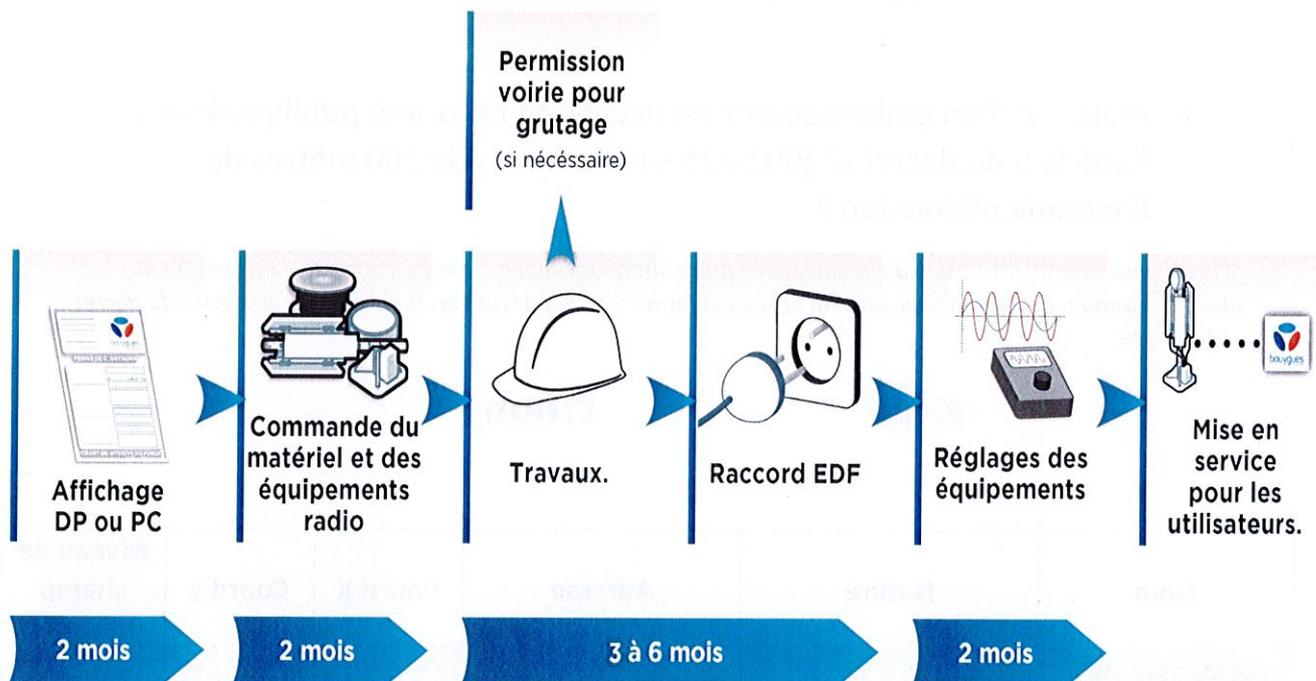
| N° d'antenne | Génération de système mobile | Gammes de fréquences | Azimet ¹ | Hauteur par rapport au sol (HBA en m) | Tilt prévisionnel ² | Puissance Isotrope Rayonnée (PIRE en dBW) | Puissance Apparente Rayonnée (PAR en dBW) |
|--------------|--|--------------------------------|---------------------|--|--------------------------------|--|--|
| ANT670313 | GSM/DCS/UMTS/ FULL BANDES LTE NR | 700/800/900/1800/ 2100/2600 | 30° | 48.20 | 7° à 11° | 28.00 à 35.00 | 25.85 à 32.85 |
| ANT670318 | GSM/DCS/UMTS/ FULL BANDES LTE NR | 700/800/900/1800/ 2100/2600 | 120° | 47.70 | 6° à 10° | 28.00 à 35.00 | 25.85 à 32.85 |
| ANT694018 | GSM/DCS/UMTS/ FULL BANDES LTE NR | 700/800/900/1800/ 2100/2600 | 240° | 47.70 | 7° à 12° | 28.00 à 35.00 | 25.85 à 32.85 |
| ANT993311 | Réservation antennaire | - | 30° | 48.75 | - | - | - |
| ANT993312 | Réservation antennaire | - | 120° | 48.25 | - | - | - |
| ANT993313 | Réservation antennaire | - | 240° | 48.25 | - | - | - |

¹Azimet : orientation de l'antenne dans le plan horizontal, par rapport au Nord géographique

²Tilt prévisionnel : angle d'inclinaison de l'antenne par rapport à la verticale

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Bouygues Telecom s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

7. CALENDRIER INDICATIF DES TRAVAUX



Bouygues Telecom s'engage, dès lors que tous les éléments seront connus, à informer le maire de la commune de la date effective des travaux ainsi que de la date prévisionnelle de mise en service de cette installation.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Existence d'un périmètre de sécurité accessible au public ?

Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut être supérieur au seuil du décret ci-dessous.

oui, balisé **non**

- Présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres de l'antenne d'émission ?

Si la réponse est oui, liste des établissements en précisant pour chacun : le nom, l'adresse, l'estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m et sous la forme d'un % par rapport au niveau de référence du décret n°2002-775.

oui **non**

| Nom | Nature | Adresse | Coord X | Coord y | Niveau de champ max (%) |
|---------------------------------------|------------------|--------------------|---------|---------|-----------------------------|
| Ecole maternelle publique ARC EN CIEL | Ecole maternelle | 98 Avenue de Paris | 596915 | 2423221 | 0.048593 NR2100 (61 V/m) |

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les contacts pour ce projet :

Pour les questions relatives au projet :

**BOUYGUES TELECOM
LE TECHNOPOLE 13-15 AVENUE DU MARECHAL JUIN
92366 MEUDON LA FORET CEDEX**

Aziz BOUKRIM
ABOUKRIM@bouyguetelecom.fr

**Pour la demande d'estimation du niveau de champ
électromagnétique relative au projet :**

**BOUYGUES TELECOM
LE TECHNOPOLE 13-15 AVENUE DU MARECHAL JUIN
92366 MEUDON LA FORET CEDEX**

Aziz BOUKRIM
ABOUKRIM@bouyguetelecom.fr

